réforme du personnel administratif, soit pour les mesures législatives. Le désappointement et le mécontentement, en voyant l'attitude faible et irrésolue du duc de Broglie, ont faible et irrésolue du duc de Broglie, ont toujours été en augmentant, surtout depuis le 24 novembre, et à fiui par produire le vote du 8 janvier. M. le duc de Broglie profitera-t-il de l'avertissement? Nous netarderons pas à le savoir.

Les membres de la droite, qui disposent de la majorité doivent mainteuant compren-dre que pour donner leur appui à un ministère, il faut obtenir des garanties plus sérieuses que celles qui ont été accordées qu'à ce jour. C'est aussi une lecon qui devra

profiter à la majotité.

En présence d'adversaires peu scrupuleux sur les moyens d'escamoter un vote, membres de la majorité sont avertis d'avoir à se trouver toujours présents sur leurs bancs, afin d'éviter la retour de surprises comme

du 8 janvier. Enfin il y a dans ce vote du 8 janvier un enseignement pour le pays tout entier. Il peut voir à quels incidents imprévus tien-nent son repos, sa prospérité, son avenir... il se trouve à la merci d'expédients qui ne fondent rien, qui ne garantissent rien, et livrent la nation au hazard de tous les esca-motages. Ce n'est pas là une existence tolérable pour un pays. Comprendra-t-il, après tant d'essais ruineux, depuis plus de 80 ans, qu'il ne se rencontre, dans les con-ditions normales de vitalité pour un peuple, aucun moyen d'échapper aux lois consti tutives qui rendent la monarchie traditionnelle impérieusement nécessaire pour préserver la France contre le retour des calamités sous lesquelles elle succombe?

Les bureaux des divers groupes de la majorité se sont concertés aujourd'hui à Versailles sur les procédés à employer pour remettre le ministère sur ses picds. Les réunions de la droite ont décidé qu'il fallait conserver l'accord entre elles et avec le mi-

La même résolution a été adoptée par les membres de l'extrême droite. Trois ou quatre membres à peine de ce groupe parlementaire ont voté le 8 janvier, pour l'ajournement du projet de loi des maires.

Les minisres entendent, dit-on, se rendre solidaires, avec le duc de Broglie, se retirer ou rester avec lui. On annonce qu'il fera, lundi, une déclaration sur laquelle un ordre du jour sera proposé et probablement voté. Des journaux français et étrangers préten-

dent, pour le cas où de nouveaux incidents parlementaires amèneraient la retraite du maréchal de Mac-Mahon, que le duc d'Audiffret-Pasquier songerait à une combinaison destinée à donner la présidence à vie au duc d'Aumala d'Aumale; vous pouvez être assuré que cette combinaison, si elle venait à se produire, aurait beaucoup de peine à réunir cent voix dans la chambre.

P. S. La Bourse est dans l'attente de la solution ministérielle. On ne croit pas à l'exactitude de la nouvelle publiée par le Paris Journal qui prétend que le duc d'Audiffret-Pasquier aurait été chargé de former un ministère. Le bruit est également répandu que cette

mission aurait été confiée au duc Decazes, ce qui mérite confirmation.

DE SAINT-CHÉRON.

## LETTRE DE VERSAILLES

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Versailles 10 janvier 1874. Les opinions sont très-diverses au sujet de la crise ministérielle. Deux principales solutions se trouvent en présence: l'une qui consisterait à reconstituer le cabinet; l'autre à demander à l'Assemblée un vote de confiance et la mise à l'ordre du jour du projet ajour-

La première solution offre beaucoup d'inconvénients, la seconde présente au contraire et pour les mêmes raisons de sérieux avan-

Reconstituer le cabinet avant lundi, c'est, quels que soient les changements apportés, peu nombreux ou considérables, c'est donner raison au coup de minorité qui a créé la situation.

Demander à l'Assemblée de revenir sur son vote, c'est condamner ces mêmes coups de minorité et ôter à leurs auteurs l'envie de les recommencer.

Ce sont là, ce me semble, des choses in-

On ne niera point d'abord que ce ne soit un coup de minorité.Le simple examen des faits

suffit à le démontrer. Le grelot attaché par M. le marquis de Franclieun'a été agité que par la gauche, et par la gauche qui voyait parfaitement les vides nombreux sur les baucs de la majorité, aussi bien à droite, qu'au centre droit.

Tous ceux qui ont assisté à la séance, qui ont été témoins des deux épreuves pas assis et levé, peuvent attester que trois membres de l'extrême droite, dont M. le marquis de Franclieu, so sont levés seuls en faveur de l'ajournement. Il serait donc parfaitement injuste de rendre la droite responsable de la fante de l'un de ses membres.

La droite est tellement peu solidaire de ce qui s'est passé que, dans la réunion qui a eu lieu hier soir, aux chevau-légers, on s'est absolument prononcé contre l'attitude prise par M. le marquis de Franclieu. Les choses en sont mêmes venues à ce point que M. de Franclieu a, séance tenante, donnésa démission de membre et de questeur de la réunion.

Les autres groupes de la majorité se sont aussi réunis. Le groupe de la rue Colbert a pensé qu'il fallait ne point reconstituer le cabinet, mais au contraire, sans agiter toutefois la question de gouvernement, demander à l'Assemblée de revenir sur son ordre du jour et de fixer la discussion de la loi au

Par contre, au centre droit, l'on pensait qu'il fallait enlever la situation en posant la question gouvernementale et fournir ainsi l'occasion d'une déclaration nette et catégo-

rique au sujet de la septennalité. Cette proposition est vivement combattue même par certains membres du centre droit. Il ne faut point, en effet, longtemps réfléchir pour apercevoir tous les dangers qu'elle ren-ferme. A quoi bon cette déclaration ? La loi de septennalité existe-t-elle, oui ou non? Quelle force nouvelle pourrait-on prétendre lui donner par cette affirmation. S'il en est besoin maintenant, il en sera besoin d'autres fois encore et ces déclarations successives seront autant de causes de faiblesse et d'im-

puissance.
La loi votée, il importe de la conserver telle qu'elle est, cer, en essayant de la pré-ciser, ou risquerait fort d'engager un débat dont personne ne pourrait prévoir l'issue et qui se terminerait peut être par le brisement

de la majorité. Certaines questions ont été réservées pour la discussion des lois constitutionnelles; les introduire avant, c'est vouloir présenter séparément des questions irritantes, sans la pré-paration suffisante pour les aborder. C'est là qu'est le péril, et toutes les habiletés de langage ne le dissimulerout pas.

Le centre droit se rendra-t-il à ces raisons supérieures ? Je l'ignere. Au moment où je vous écris une députation de ce groupe est en conférence avec le bureau du groupe de la rue Colbert, et, je sais qu'une réunion générale des Réservoirs doit avoir lieu dans la soirée. Une députation du centre droit y assistera. La réunion Colbert persiste toujours dans l'opinion qu'elle a émise hier ; il y a lieu d'espérer que l'accord se fera. Il n'est point possible que les esprits éclairés du centre droit ne se reudent pas un compte

exact de la situation.

Depuis hier, les listes circulent dans les journaux. Chacun fait la sienne et veut son ministère au gré de ses préoccupations particulières.

Pourquoi le ministère serait-il reconstitué? parce qu'il a subi un échec? Il impor-tait, sans doute, aux rigoureuses traditions parlementaires que le cabinet offrit sa démission; il importait de même, au nom du bon sens et de la paix publique que le marechal-président n'acceptat pas cette démis-

Quels seraient, s'il vous plait, les éléments onstitutifs du nouveau ministère? Partie extrême droite et partie gauche?

Mais l'extrême droite, on l'a vu, ne sau-rait être mise en cause; il aurait donc fallu constituer un ministère dans lequel M. de Franclieu aurait donné la main à M. Ernest Picard, à M. Emmanuel Arago et à M. Marcou? Cela a t-il le sens commun? Auraiton pu faire un ministère gauche et gauche? Mais dans ce cas où serait la vérité de la situation? Et quelle majorité trouverait un cabinet de cet acabit-la?

On a proposé d'infuser simplement dans les veines du cabinet actuel un peu plus de sang rouge, en faisant entrer une grosse personnalité du centre gauche. Soit. Mais, au moins, pourra-t-on dire ce qui dans le scrutin secret autorise un pareil procédé? Au moins aussi, s'est-on assuré que les membres restants du cabinet voudraient

accepter une pareille alliance? L'une et l'autre hypothèse sont également erronées. Il est donc bien évident qu'on ne peut faire autre chose que ce que propose, avec tant de prudence, la réunion Colbert. C'est le seul moyen, le seul efficace, je ne dis pas de sous efficace, per ne dis pas de sous efficaces. de sauver le présent ministère, mais de sa-voir s'il possède la confiance de l'Assemblée, ce qui est la seule manière de la conserver

N'attachez done pas d'importance à toutes les combinaisons mises en avant. Ce sont

fantaisies de journalistes.

La situation, il ne faut pas le dissimuler est aigüe, et, encare que je ne sois point inquiet sur l'issue qu'elle paut avoir, il faut dire que si la majorité peut en sortie plus unic, plus forte que jamais, elle peut en sortir aussi brisée à toujours et. Dieu sait alors quelles conséquences il en résulterait.

Les choses, espérons-le, n'iront point jusque-là. Je ne doute pas de l'entente. Après la Réunion des réservoirs, si j'obtenais quelques renseignements sérieux, s'il y avait lieu de vous les communiquer, je vous les transmettrais demain matin, par une lettre supplémentaire.

Si je ne vous envoie rieu, c'est que rien ne sera changé dans la situation telle que je viens de vous l'exposer.

## Cérémonie Aunèbre à Chislehurst

La lettre suivante est arrivée hier matin de Camden-Place :

> Camden-Place. Chislehurst.

9 janvier 1874 (3 heures). · Je rentre à l'instant de l'église, et je

trouve vos deux dépêches. Au milieu des tristes souveuirs que rappelle cette néfaste journée, l'Impératrice et le Prince impérial ont été profondément touchés de savoir que tant de cœurs fidèles s'associent à leur douleur.

» Ici la cérémonie a été des plus simples.

Sa Majesté et Son Altesse impériale avaient voulu être seules avec leur douleur dans ce jour de deuil, et un très-petit nombre de parents et d'amis, qui se trouvaient à Lon-dres, ont assisté à la messe qui a été dite par l'évêque de Southwark, assisté de ses vicaires et de M. l'abbé Goddard, curé de Sainte-Marie de Chislehurst.

» Depuis hier, le carcueil de l'Empereur avait été sorti du caveau où il reposait depuis un an, et avait été placé sur une es-trade, recouvert d'un drap de velours violet parsemé d'abeilles d'or.

. Ce matin, à onze heures et demie, le Prince Impérial, accompagné de S. A. le prince Napoléon-Charles Bonaparte, s'est rendu à l'église, suivi du duc de Bassano, des comtes Davillier et Clary; des docteurs Conneau et Corvisart; de MM. Franceschini Pietri, Filon et da Gardone. L'Impératrice y était en prière depuis une heure, accom-pagnée de Ma Lebreton-Bourbaki et de Mile de Larminat.

. A l'entrée de l'église le Prince Impérial a trouvé LL. AA-les princes Lucien Murat, le prince Louis Murat, et le colonel Jérôme onaparte Paterson.

• Quand l'office, célébré au milieu du

plus grand recueillement, a 6t6 terminé, le cercueil a été transporté et descendu dans le sarcophage de granit d'Ecosse, offert par la reine d'Augleterre.Ce sarcophaga est placé dans une petite chapelle construite latéralement à l'église de Chislehurst, par ordre de l'Impératrice.

. L'Impératrice et le Princa Impérial sont venus alors dire un dernier adieu à celui qu'ils ne doivent plus revoir, et, après une courte prière et avoir jeté l'eau bénite, se sont retirés avec tous les princes et tous les autres assistants. Nous sommes restés seuls pour procéder à l'opération du scellement de la bière et du sarcophage. Une grande plaque d'ardoise a été posés au dessus du cercueil et scellée hermétiquement avec du ciment et sur les quatre coins de cette pla-que ont été apposés quatre cachets aux ar-mes impériales. Puis le couvercle de granit au sarcophage a été placé.

· L'église de Chislehurst était pleine. On remarquait lord Sidney, grand chambel lan de la reine, et lady Sidney; lord Cow-ley, ancien ambassadeur d'Angleterre à Paris sous l'Empire; marquis et marquise de Lavalette; le général Simous, commandant l'Académie royale militaire de Wool-wich; marquis et marquise de Bassauo; M.

et Mme Charles Thelin; M. et Mme Strode, ! ainsi que plusieurs Français établis à Lon-

Obséques du frère Philippe Les funérailles du Fière Philippe ont eu lieu hier matin, à dix heures, en l'église Saint-Sulpice.

C'étaient les funérailles d'un religieux et d'un serviteur des pauvres; toute pompe humane en avait été bannie. Nulle décora-tion dans l'église; derrière l'autel un voile noir sur lequel se dessinait une croix d'argent; devant l'autel une bière entourée de quelques cierges et que l'on venait de des-cendre d'un corbillard de 7º classe. C'était tout. Mais le vaste édifice était comble, et la foule débordait sous le péristyle et jusque sur la place. Son attitude recueillie indiquait qu'elle n'avait pas été amenée la par un simple attrait de curiosité.

Le magnifique spectacle que nous avons eu sous les yeux nous a rappelé les obsèques du P. de Ravignan, mais celles-ci avaient, s'il est possible et s'il est permis de s'ex-primer ainsi, un caractère plus universel encore. Le peuple connaissait moins le saint et éloquent Jésuite que le Supérieur général de l'ordre dont l'objet spécial est de lui distribuer l'enseignement.

Dès neuf heures, toutes les rues qui abou-tissent à la place Saint-Sulpice étaient en, combrées, et de longues files d'enfants, con-duits par des Frères de la doctrine chrétiennese dirigaient silencieusement et en ordre vers l'église où devaient avoir lieu les obsèques du saint religieux, leur père à tous. A neuf heures et demie, l'encombrement était tel que les voitures ne pouvaient plus abor-der la place; les rues Ferou, Bonaparte, Saint-Clément, du Vieux-Colombier, Servandoni regorgealent de monde.

Nous avons remarqué parmi les voitures nombre d'équipages blasonnés; toutes les classes de la société semblaient s'être donné rendez-vous pour rendre les derniers devoirs à la mémoire d'un homme dont le souvenir restera gravé dans tous les cœurs. L'office a commencé à dix heures préci-

A neuf houres et demie, LL. Em. le cardinal Bonnechose, a cheveque de Rouen et le cardinal Guibert, archevêque de Paris; Mgr Plantier, évêque de Nimes, un nombreux clergé, des délégués des divers ordres religieux arrivaient dans le chœur. La place de chaque prélat était indiquée par un fauteuil et un prie-Dieu en velours rouge. De chaque côté du cardinal Guibert se tenait un des vicaires généraux du dio-cèse. Le chœur et les bas côtés avaient été réservés aux invités.

Le frère Jean Laumonnier, directeur des écoles de la paroisse Saint-Sulpice, se tenait à gauche du cercueil, entouré des Frères qui avaient pu vaquer à leurs occu-

pations et 4e rendre au service.

Le duc de Noailles, membre de l'Académie française, celui-là qui, il y a deux ans à peine, rendait un hommage public à l'héroïsme déployé pendant la guerre par les disciples de l'abbé de La Salle, tenait un des cordons du poèle; les autres cordons étaient tenus par l'officier d'ordonnance du maréchal, M. de Langsdorff, lieutenant de vaisseau, par le vicomte de Melun, par le docteur Ricord, par M. Vautrain et M. Arnaud de l'Ariége, membres de l'Assemblée nationale, le premier président du conseil municipal de Paris, le second maire du

7º arrondissement.
Parmi les députés nous avons remarqué le baron de Vinois (de la Haute-Loire), M. Vimal-Dessaignes (du Puy-de-Dome), MM. Benoist-d'Azy, de Rodez-Benavent, comte Rampont, Courbet-Pou-lard, Colombay, Chesnelong, Combier, Desjardins, de Ressiguier, marquis de Plœuc, de Sugny, vicomte de Kermenguy, amiral

La Roncière le Noury, etc. Parmi les maires de Paris, M. Rigaul, maire du VIe arrondissement, et l'un de ses adjoints, M. Charles Buquet.

Le maréchal de Mac-Mahon s'était fait représenter par le lieutenant de vaisseau qui fait partie de son état-major.

Il est difficile de reconnaître toutes les

notabilités qui font partie d'une assemblée aussi considérable; mentionnons encore M. Paulain de la Dreue, juge de paix du septione arrondissement; M. de Lareinty,

le comte l'ernand de Brissac, etc., etc. A. Buffet, président de l'Assemblée na-conde, et Mgc. Maret, sont arrivés à 10

La messe a été dite par le curé de Saint-François-Xavier, l'abbé Roquette; le cardi-nal Guibert a fait l'absoute. Tous les élèves du grand séminaire qui assistaient le célébrant avait été choisis parmi ceux qui avaient été elevés chez les Frères de la

doctrine chrétienne. De Saint-Sulpice, le cortége s'est rendu au cimetière du Père-Lachaise. Aucun discours n'a été prononcé.

Partout, sur le passage du cortége, la foule se découvrait respectueusement et louait les vertus du Frère Philippe. On entait que c'était là un deuil natio

Voici la texte de la réponse faite jeudi par M. le maréchal de Mac-Mahon au nonce et aux deux cardinaux français, Mgr Régnier et Mgr Guibert :

Eminence,

» Je suis heureux que Sa Sainteté ait bien voulu me déléguer pour vous remettre en son nom les insignes de votre nouvelle digni-té. Je puis ainsi lui faire parvenir immédiatement, par l'organe de son représentant, le témoignage de la reconnaissanse que m'ins-pirent les sentiments d'affection pour la France et pour moi dont elle m'a transmis l'expression à l'occasion de cette solennité.

Je prie également Votre Eminence de remercier le Saint-Père de l'honneur qu'il vient de faire au clergé de France, en éle-vant à la pourpre romaine deux de ses chefs les plus éminents. Il connaît notre attachement filial, notre admiration pour ses vertus, notre sympathie pour ses épreuves. La sienne ne nous a pas fait défaut dans nos malheurs, et ses voux nous suivent aujourd'hui, je le sais, dans l'œuvre de régénération pacifique que poursuit mon gouvernemant

» Messieurs les cardinaux,

» Vous étiez désignés pour cette haute dignité par la piété et la charité dont vous avez toujours donné l'exemple. C'est en pra-tiquant ces vertus chrétiennes et les devoirs civiques si bien définis tout à l'heure par l'archevêque de Cambrai, c'est en se plaçant, comme il vous l'a dit, au-dessus des luttes et des agitations de la politique, que le clergé peut accomplir la noble mission de paix et de concorde que Dieu l'a appelé à remplir dans ce monde.

 Je rapporterai à la maréchale les paroles si bienveillantes que Vos Eminences lui ont adressées. Je puis vous assurer qu'elle en sera vivement touchée, et que son concours vous est acquis pour toutes las œuvres de dévouement et de charité auxquelles vous voudrez bien l'associer. \*

## ROUBAIX -- TOURCOING

ET LE NORD DE LA FRANCE

Par décret en date du 4 janvier dernier inséré dans le Journal officiel du 5, M. Calary, substitut du procureur de. la République à Lille, a été nommé substitut près le tribunal de première instance du Mans.

Le Progrès du Nord dit que ce magistrat, voyant dans ce changement une révocation déguisée, a immédiate-tement envoyé sa démission au ministre de la justice.

Nous apprenons par une personne bien informée, dit la Vraie France, que Son Eminence Monseigneur le

cardinal Regnier, rentrera à Cambrai mardi à midi. Les réceptions officielles des dignitaires ecclésiastiques civils, et militaires auront lieu aussitôt après l'arrivée de

Son Eminence au palais archiépiscopal. Nous extrayons ce qui suit du discours adressé à M. le maréchal de Mac-Mahon, par Mgr Lucciardi, ablégat, en lui présentant le bref pontifical qui lui notifie la promotion de Mgr Réguier au

au cardinalat : « Sa Sainteté, dans le Consistoire du 22 décembre dernier tenu au Vatican, a été heureuse de se rendre à vos désirs, en élevant l'Archevèque de Cambrai à la dignité de membre du Sacré-Collége de la sainte Eglise Romaine, et en honorant ainsi la mérite et les éminentes qualités qui brillent en cet illustre prélat.

Personne n'igore en effet les nombreux

-Ah! j'oubliais de vous donner la | la voiture disparut dans l'avenue des clef du coffre-fort. - Je n'en ai pas besoin, répondit-elle

en regardant son mari mari avec une attention singulière

- Si, Helène; à la fin de la semaine. le meunier viendra recevoir le prix de la terre qu'il nous a vendue. Si je n'étais pas revenu, payez-le et faites-lui signer une quittance que vous trouverez toute toute préparée dans le coffre-fort. Près de cette quittance, il y a encore deux autres papiers que je vous prie de lire avec attention, un peu avant l'arrivée du meunier. Il est absolument nécessaire que vous ayez connaissance de ces deux papiers pour causer avec lui. Vous les lirez, vous les lirez, n'est-ce pas Hélène?

· Pourquoi craignez-vous que je refuse de satisfaire votre désir? demanda Hélène, étonnée et inquiète de son insistance. et plus encore de son étrange

Sa voix était altérée, ses lèvres tremblaient, et son visage était d'une pâleur extreme. Il sentait qu'il allait se trahir et que le courage allait lui manquer. Il prit la main de sa femmeentre les siennes et lui dit avec une précipation fiévreuse :

- Adieu! Hélène, adieu! Veillez sur votre santé et pensez quelquefois au pauvre et malheureux Valentin. A ces mots, il s'élanca dans la voiture

et cria au cocher d'un ton bref : En avant! Le cocher fouetta ses cheveux, qui partirent au grand troi,et en un instant

tilleuls. Hélène demeura longtemps inmobile et pensive, les yeux fixés sur la grille par où la voiture était sortie.

- Pensez quelquefois au pauvre et malheureux Valentin, » murmura-t-elle. Il a dit ces mots avec un accent si douloureux...Que craint-il? Que mon mal ne s'aggrave pendant son absence ?

Elle rentra à pas lents et continua du même ton pensif :

Matheureux, il l'est certainement. Je l'ai rendu malheureux, mais je veux réparer le mal que je lui ai fait. Dieu me prètera la force, je le sens bien. C'est singulier, je n'ai pas senti la moindre agitation nerveuse en sa présence. Au contraire, s'il n'avait pas cu le pro jet d'aller voir son ami malade, il me semble que j'aurais volontiers passé toute la matinée auprès de lui. Il était également calme et tranquille. Son voyage à Ostende le remettra , à moins que son ami ne soit dangereusement malade; à son retour, je me mon-trerai gaie et aimable.

Elle alla s'asseoir près de cette même fenêtre devant laquelle elle avait passé bien des jours dans des songeries désespérées depuis son mariage. Mais son esprit était agité par des pensées inquièles; car elle se leva presque imédiatement et répéta encore :

- · Pensez quelquefois au pauvre Valentin. » Une crainte étrangère me Baisit, Pourquoi a-t-il insisté plusieurs fois pour mo faire tire les papiers du

coffre-fart? Sa voix était si étrange! paraissait me supplier de ne pas négliger cette lecture. Que peuvent contenir ces papiers? Des explications sur l'achat de la terre du meunier? Quelles explications? Je ne sais : il v a là dedans quelque chose qui m'inquiète, à tort, peut-être; cependant, je n'aurai pas de repos avant de savoir ce qu'il voulait

En achevant ces mots, ella monta et entra dans la chambre de son mari. Elle mit la clef dans la serrure du coffre-fort. l'ouvrit, et aperçul sur les autres liasses deux papiers pliés qui paraissaient placés là tout exprès pour attirer son attention.

Elle prit le premier papier, qui avait l'air d'une lettre, et le déplia. Elle le parcourut lentement, sans agitation apparente; puis elle pâlit, poussa un cri percant, et se laissa tomber sur une chaise en tremblant de tous ses membres. Sa poitrine haletait; un nuage lui troublait la vue et elle sentait que ses forces allaient l'abandonner. Elle lutta contre cette faiblesse, essaya d'appeler au secours, mais la voix lui manqua. Alors, elle fit un effort suprême, courut en chancelant jusqu'à l'angle de l'appartement, et tira le cordon de la sonnette.

Une servante accourut.

- Marie, lui dit-elle en cachant autant que possible son agitation, courez nu Lion d'er au Cugne, pour evoir une Volume du chevel, doux chevaux, do en prie! je vous récompenserai bien.

- Madame, répondit la servante, il

est probable que je ne trouverai plus de voiture dans tout le village. C'est aujourd'hui lundi, tout le monde est au marché de Courtrai.

- Allez chez le notaire. - La femme du notaire et ses deux filles sont parties tout à l'heure en voiture, pour aller au service du fermier

Roecks, à Hauthois. - Ch z le baron, alors! Allez, Marie, courez, courez partout, offrez de l'argent, beaucoup d'argent . . . Il faut que j'aille ¿ Courtrai tout de suite, sans retard. Allez, allez, Marie. J'tatends avec une impatience fiévreuse.

Etle alla se rasseoir, posa sa tête sur la table et se mit à pleurer abondamment.

Lorsqu'elle eut dégonflé son cœur à force de pleurer, elle essaya de lire à travers ses larmes ce que son mari lui écrivait. Voici ce que contenait la lettre :

« Hálène,

» J'ai accepté votre main par pur dévouement; vous avez cru que j'étais pousse par un autre sentiment, et vous m'avez haï. Si cette erreur de votre esprit m'avait rendu seul malheureux, j'aurais supporté mon triste sort en silence et sans me plaindre; mais vous en êtes devenue malade, et j'ai suivi pas à pas, le cour terturé, avec une terreur crois-sante, le mai qui minait vez forces et me

» Car, Helène, maintenant j'ose vous le dire, je vous aimais d'un emour si pur, si désintéressé, que ce sentiment d'adoration pour une créature humaine devait paraître coupable aux yeux de Dieu. Je savais cependant que ma présence était la seule cause de votre langueur et pouvait vous mener au tombeau, mais je suis faible, je le reconnais; du moins, cet amour sans bornes que j'ai pour vous m'avait ôté toute mon énergie.

· Longtemps j'ai prié le ciel de m'éclairer, je me suis creuse la tête pour trouver quelque chose qui pût con-tribuer à votre guérison. Vous savez ce que j'ai essayé et ce que j'ai fait. Tout a été inutile, parce que le poignard qui vous a percé le cœur est resté dans la plaie. Ce poignard était ma présence... Je vous demande pardon, Hélène, de ne pas l'avoir reconnu plus tôt, pardon pour ma faiblesse et pour l'amour qui mobscurcissait l'esprit. Il n'y a qu'un moyen de vous rendre la santé et la paix du cœur, ce moyen, je vais vous le révé-lér. Je pars pour Ostende, puis pour l'Angleterre et, de là, pour les pays inconnus de l'immense Amérique....

Elle interrompit sa lecture et se leva avec angoisse.

La servante montait l'escalier. Il y aurait peut-être moyen de rattraper Valentin avant qu'il fût à Courtrai elle suivrait son époux juaqu'à Oatende, jusqu'en Angieterre: Elle le raménereit